

Espace-Formation : au service de la personne handicapée

À l'occasion de l'Année de la personne handicapée, poussons la porte d'Espace-Formation. Ici, accès et professionnalisme favorisent l'insertion dans la vie active.

MPLANTÉ au 132, rue de Bruxelles à Namur, Espace-Formation est l'un des 14 centres de formation professionnelles agréés par l'AWIPH (Agence Wallonne pour l'intégration des personnes handicapées). Il s'agit d'un centre spécialisé dans une offre pour le secteur tertiaire. Mireille Daussoigne, directrice, répond à nos questions.

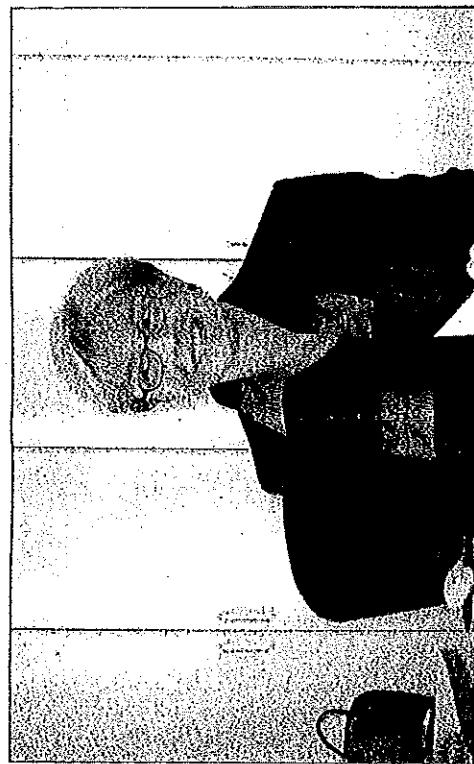
○ Quelles sont les formations proposées ?

◆ Secrétariat, comptabilité, bureautique, langues. Toutefois, les parcours peuvent être établis en fonction du projet professionnel du stagiaire. Nous organisons également une préformation ainsi qu'une formation continue.

○ Qualifiantes

○ Les formations sont dites qualifiantes, individualisées et en alternance. Qu'en attend-on par là ?

◆ Qualifiantes, car elles sont dédiées en terme d'employabilité. L'objectif est de former le stagiaire à une fonction suffisamment souple pour lui permettre de s'adapter aux demandes des entreprises. Les niveaux d'employabilité sont analysés avec les entreprises. Les périodes de formation en entreprise, qui représentent au moins 50 % de la durée de for-



♦ Le Centre est équipé d'enseignants, de salles ergonomiques, de sièges adaptés et de larges portes. Des adaptations ergonomiques du matériel sont aussi prévues. Il s'agit d'adaptations plus spécifiques au type de handicap : souris, micro-clavier, écrans 17 pouces...

Après la formation

Comme pour tout autre travailleur qu'ils voudraient engager, les employeurs peuvent bénéficier de mesures de promotion de l'emploi. Si y ajoutent des aides spécifiques accordées par l'AWIPH. Il s'agit de primes au tutorat, à l'intégration, de compensation. Ainsi qu'une intervention financière dans le coût de l'adaptation au handicap d'un travailleur indépendant, du poste de travail.

Si des Centres tels qu'Espace-Formation contribuent à changer le regard sur le handicap, il n'en reste pas moins que les personnes handicapées rencontrent encore de trop nombreux obstacles à leur épanouissement. Cependant, l'occasion de l'Année européenne qui leur est dédiée, de nouvelles pistes viendront s'ajouter à ces initiatives.

○ Combien de stagiaires accueillez-vous au cours d'une année ?

♦ En moyenne 25 stagiaires. Ceux-ci signent des contrats de 24 semaines et peuvent nous quitter dès qu'ils ont une opportunité de trouver un emploi. Il y a donc une certaine rotation. De ce fait, nous organisons au minimum trois entrées de stagiaires par an.

De 75 à 80 %

○ Combien ont l'occasion de rejoindre un emploi ?

♦ Durant les années 1999, 2000 et 2001 entre 75 % et 80 %. L'année dernière, la situation économique étant moins favorable, ce fut un peu moins. ▽ Quels sont les aménagements prévus dans le Centre, en faveur d'infrastructure, pour favoriser le bien-être des personnes handicapées ?

Le nouvel arrêté du 7 novembre 2002 insiste davantage sur la spécificité des Centres de formation professionnelle par rapport à d'autres structures telles que le Forum, les IPME (Instituts de formation pour petites et moyennes entreprises), les EFT (Entreprises de formation par le travail). Il vise également à renforcer l'adéquation entre l'offre de formation et la demande des entreprises, en tenant compte du tissu économique de la région où se situe le centre.

VENDREDI 24 JANVIER 2003
VERS L'AVENIR

R.F.

14.000

La formation à destination des handicapés, un travail d'équipe avant tout.